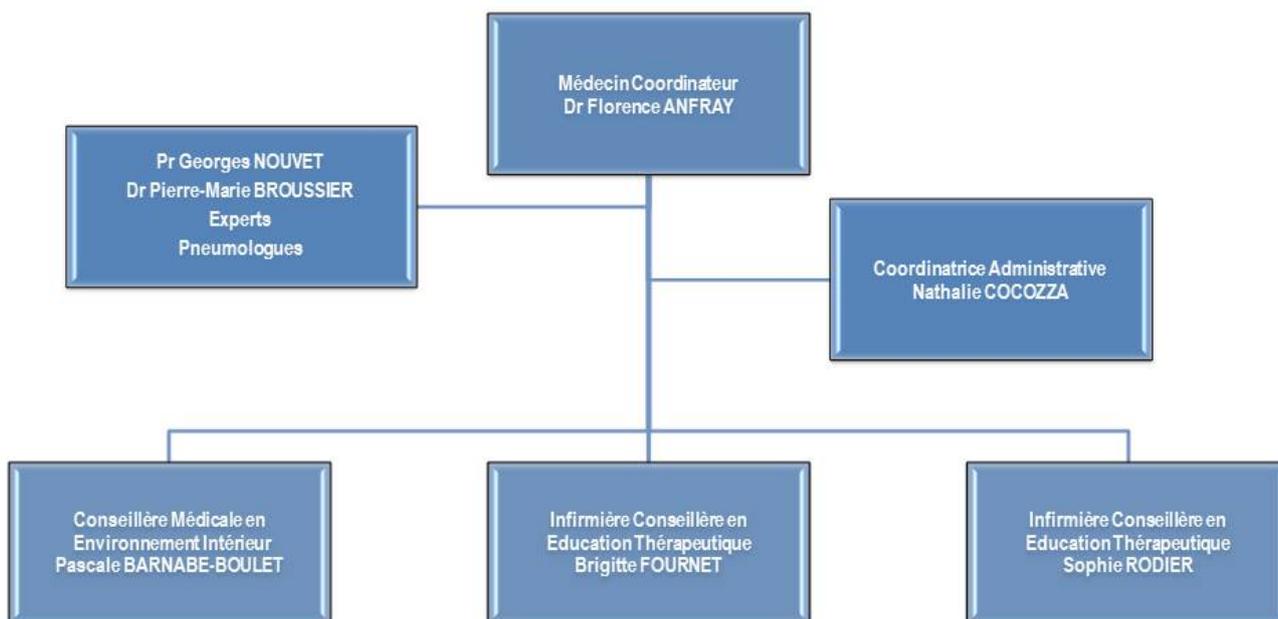


Présentation de la structure

L'Association Asthme 76 est une émanation du Comité Départemental contre les Maladies Respiratoires, elle a été mise en place en avril 2006 à la suite d'une convention signée avec l'ARS qui finance ses actions. L'association est gérée par le Professeur Georges NOUVET, Président en collaboration avec le Docteur Pierre-Marie BROUSSIER et le Docteur Florence ANFRAY, médecin coordinateur.

L'équipe de l'Association Asthme 76



Coordonnées Administratives

Locaux d'ADIR Association, Hôpital de Bois-Guillaume
147 boulevard du Maréchal Juin
76230 Bois-Guillaume
Tél. : 02 35 59 01 88
Fax : 02 35 59 29 71
e-mail : contact@asthme76.com



Aire géographique et population concernée



L'Association Asthme 76 couvre le département de la Seine-Maritime. La population concernée est constituée par tous les patients

présentant une maladie asthmatique quelle qu'en soit le type, ainsi que les familles et les proches de ces patients.

L'association regroupe des établissements de santé publics et privés, des médecins libéraux généralistes et spécialistes, concernés par la maladie asthmatique, ainsi que les professionnels du système de santé participant à la prise en charge de l'asthme.

Les structures de soins, les professionnels du système de santé, y compris ceux de la médecine scolaire et ceux de la médecine

du travail, ainsi que les associations de familles participant à l'objet de l'association peuvent devenir membres en adhérant à

[La charte d'adhésion du patient](#)